

COMMERCE ■ Brive Gel, un exemple réussi de transmission familiale

Ils n'ont pas eu froid aux yeux

Les Esclaire ont été mordus par le virus de la famille et de l'entreprise. Une bonne affection qui se transmet.

Jean-Louis Rocher

Mère, père et deux fils, ils sont quatre, comme les cinq doigts de la main. Dans la famille Esclairé, pas d'embrouille, tout se joue carte sur table, droit dans les yeux, un pour tous, tous pour un, au service d'une entreprise fondée en avril 1975.

Avec des verbes et des mots mitraillés au service d'idées et d'actions qui vont plus vite que la manœuvre, Bernard Esclairé (58 ans) explique : « Originaire de Turenne, j'ai fondé cette entreprise avec mon épouse, Marie-José, mon oncle Jeannot et ma tante, Nicole. Après une formation de pâtissier, j'avais été VRP en surgelé. A l'époque, c'était un secteur commercial en pleine émergence. »

« Quand on n'avance pas, on recule... », Gérard Esclairé

D'abord installée avenue Georges-Pompidou, à Brive, l'affaire a, rapidement été à l'étroit : « Nous achetons en gros des produits surgelés de première qualité que nous stockons avant de les redistribuer auprès des restaurateurs, boulangers et pâtisseries (40 %) ou des particuliers (60 %). En 1984, victimes de notre succès, nous avons dû migrer vers la ZA Brive-Est ».

L'entreprise intervient dans toute la Corrèze et les départements limitro-



ÉQUIPE. Dans le bureau "à vie" de Bernard, nourris par la même passion pour la famille et leur entreprise, au premier plan (de g à d), Jérôme et Pascal Esclairé font équipe devant leurs parents.

phes : « Aujourd'hui, nous comptons une trentaine de salariés et nous présentons un chiffre d'affaire annuel d'environ 4 millions d'euros avec un taux de croissance de 35 % en six ans ». Depuis 2003, Jérôme et Pascal Esclairé ont intégré *Brive Gel* : « Un de mes trois fils, Fabrice, a choisi de rentrer à la SNCE. Pascal (37 ans), partage avec moi une passion ravageuse pour le rugby et il a fait des études supérieures de commerce. Jérôme (28 ans) est un épicurien. Après avoir raté son Bac, il est rentré chez nous par la base et a grimpé tous les échelons. Depuis mon départ à la retraite, en mai dernier, ils assurent la direction de l'affaire mais ça fait longtemps que nous avons

préparé l'échéance. » Encore très présent dans son entrepôt, Bernard suit un important chantier d'agrandissement : « Nous

investissons 280.000 € pour doubler notre capacité de stockage. L'adage le dit : quand on n'avance pas, on recule. » ■

■ Rien ne peut se réussir au hasard

« Deux entreprises nationales voulaient me racheter *Brive Gel*. Rapidement, ils auraient centralisé, délocalisé des services. Que seraient devenus les salariés qui m'ont fait confiance, certains depuis le début ? Et puis, je suis fier de voir mes fils prendre la relève au côté de leur mère. Elle a beaucoup bossé à mes côtés, sûrement pas pour voir baisser le rideau. » Bernard Esclairé explique aussi : « Afin qu'une succession familiale marche, il faut que l'entreprise soit saine, dynamique, que les gens s'entendent, fassent adhérer le personnel. » Si la fiscalité liée aux successions et aux transmissions d'entreprise dans un cadre familial a beaucoup évolué, Bernard Esclairé ajoute : « Nous avons travaillé pendant cinq ans à cette transmission en collaboration avec un notaire, un avocat et un expert-comptable en qui nous avions toute confiance. Ça a été déterminant ». Il faut savoir que 79 % des chefs d'entreprise corréziens ont plus de 50 ans. Dans le département, la transmission d'entreprise s'impose comme un défi majeur des prochaines années.
Renseignements : Chambre de Commerce et d'Industrie de Corrèze. Tel : 05.55.18.94.00 www.cci.correze.net